

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL du 14 Décembre 2017**

Date de convocation
22/11/2017

L'an deux mil dix sept

Le 14 Décembre à 20 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de

Date d'affichage
07/12/2017

Monsieur Michel RECOUSSINES, Maire,

Etaient présents :

Mrs Simon COULOMBEL, Alain MOLLE, Mmes Sylviane DUQUENOY, Dominique CHESNEAU, Françoise BUSTARRET, Mrs Serge BISSONNET, Michel MERCIER, Patrick MARIE, Mmes Françoise DOUCET, Isabelle DEMONCHY, Mrs Alain DAMIENS, Alain COLOMBI, Mmes Monique BOURG, Sandrine PAPON

Absents représentés

Mr Philippe CLEMENCE représenté par Mr Patrick MARIE
Mr Guillaume CORNILLEAU représenté par Mme Sandrine PAPON

Absentes non représentées :

Mmes Corinne JUMEL-TROUFLEAU, Isabelle BONNUIT

Nombre de Conseillers

En exercice : 19
Votants : 17
Présents : 15

Mme Monique BOURG a été élue secrétaire de séance

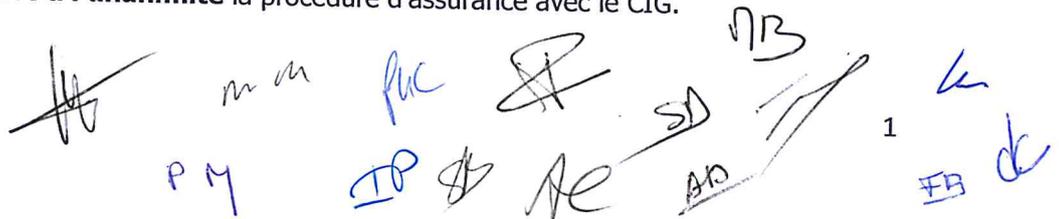
1-Approbation du précédent Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le précédent conseil en date du 30 juin 2017.

2- Procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance avec le CIG

Ce contrat garantit les collectivités territoriales adhérentes contre les risques financiers découlant de leurs obligations statutaires. Il regroupe près de 600 collectivités et est conclu pour une durée de 4 ans. Il arrivera à échéance le 31 décembre. Le CIG a entamé la procédure de renégociation de son contrat selon les règles de la commande publique. La commune de Méré veut se rallier à la mise en concurrence effectuée par le CIG.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la procédure d'assurance avec le CIG.



3 - Autorisation sur le budget 2018 du quart des investissements

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite de 25% du Budget 2017 pour chapitres 20-21-23 (261 790,46 €) avant l'adoption du budget primitif 2018.

4 –Renouvellement de la ligne de crédit de trésorerie

La ligne de crédit de trésorerie de 305 000 € signée le 15 décembre 2016 arrivant à échéance le 15 décembre 2017, il y a lieu de la renouveler pour une nouvelle année en 2018.

Le Crédit Agricole offrant des conditions intéressantes, le Conseil Municipal **à l'unanimité** décide de renouveler le crédit de trésorerie de 305 000 €, d'autoriser le Maire à négocier librement les conditions financières et à signer la convention.

5 – Indemnité de conseil de Madame Catherine NOWAK pour l'année 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer à Madame le Receveur Principal, Madame NOWAK, une indemnité au taux maximum, soit pour 2017 un montant brut de 651,53€ et un montant net de 593,82€

6 - Demande de subvention pour la classe transplantée – séjour en Auvergne

La demande de subvention concerne les élèves de CE2 et CM1 de Méré pour une classe transplantée en Auvergne du 9 au 13 avril 2018. Le nombre d'enfants prévu est de 47 élèves (24 CM1 et 23 CE2) . Le coût total du séjour est de 17 880€ soit une participation par famille de 380€ /enfant.

Le conseil municipal décide **à l'unanimité** d'attribuer une participation de 160€ par élève pour la classe transplantée, soit un coût total de 7 520€.

7 - Demande de subvention pour un enfant de Méré au collège de Houdan

La demande de subvention concerne un élève résidant à Méré et scolarisé au collège de Houdan pour un séjour de ski à Autrans dans l'Isère du 7 au 13 janvier 2018.

Le séjour est prévu pour 7 jours et son coût s'élève à 375€ par élève, frais de transport inclus.

Le conseil municipal décide **à l'unanimité** d'attribuer une subvention de 50€ pour l'enfant de Méré.

8 - Demande de subventions pour les élèves de 4^{ème} du Collège à Montfort l'Amaury

La demande de subvention concerne des élèves de 4^{ème} du Collège Maurice Ravel de Montfort l'Amaury pour un voyage scolaire en Ecosse à Edimbourg et à Londres en 2018.

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 50€ par élève de la commune de Méré au collège Maurice Ravel pour le voyage scolaire pour l'année 2018.

Handwritten signatures and initials in blue ink, including names like PB, AD, SM, FB, DC, and others, along with a circled '2'.

POUR 16 voix CONTRE 1 voix

9 – Recensement de la population

Mr le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement 2018.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- La création d'emplois de non titulaires pour faire face à des besoins occasionnels, à raison de 4 agents recenseurs non titulaires, à temps non complet, pour la période allant du 18 janvier au 17 février 2018
- La création d'un emploi de coordinateur communal de l'enquête de recensement pour l'année 2018

Le conseil fixe la rémunération des agents recenseurs à un forfait de 1350€ net pour une mission complète et le coordinateur percevra une indemnité de coordination de recensement de 600€.

10 – Autorisation d'ouverture pour le magasin Casino certains dimanches et jours fériés pour l'année 2018.

Par courrier du 16 octobre 2017, Casino a sollicité le désir que son magasin reste ouvert certains dimanches et jours fériés toute la journée en 2018 à savoir : dimanche 1^{er} avril, dimanche 6 mai, dimanche 20 mai, dimanche 15 juillet, dimanche 2 décembre, dimanche 9 décembre, dimanche 16 décembre, dimanche 23 décembre et dimanche 30 décembre.

Le Conseil Municipal autorise le magasin à ouvrir certains dimanches et jours fériés en 2018.

POUR 16 voix ABSTENTION 1 voix

12 – Gestion de la micro-crèche : convention avec l'ADMR

Mr le Maire et Mr Marie font le point sur l'avancement des travaux effectués à la micro crèche. Il sera signé une convention avec l'ADMR pour la gestion de cette micro-crèche. Aucune délibération n'est demandée.

13 – Mise en place du RIFSEEP et du CI pour les adjoints techniques et les agents de maîtrise

Seuls les adjoints techniques et les agents de maîtrise sont concernés par le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) et le CI (Indemnité Complémentaire).

Le conseil municipal décide à l'unanimité la mise en place du RIFSEEP et du CI à compter du 1^{er} janvier 2017.

14 –Création d'un poste vacataire

Il est proposé aux membres du conseil municipal de recruter un ou plusieurs vacataires pour effectuer les animations sur la commune. Il est proposé également que chaque vacation soit rémunérée sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 30€.

(Handwritten signatures and initials in blue ink)
Handwritten signatures and initials in blue ink, including names like PM, AC, DP, AD, PB, SD, FB, DC, and a number 3.

Le conseil municipal décide à l'unanimité le recrutement d'un ou plusieurs vacataires à un taux horaire brut de 30€.

15 – Questions diverses

Ces sujets ont été abordés sans vote.

- Rapport d'activité 2016 pour le SEY 78, pour le SILY et pour La CCCY

- Rapport dur le service d'élimination des déchets ménagers 2016
Dir

- Contrôle des bornes à incendie

Le contrôle des bornes à incendie s'effectue pour moitié des bornes annuellement par la commune.

- Eclairage nocturne

Il est indiqué par Mr COULOMBEL que toutes les nouvelles installations sont à l'énergie LED. Des villages ont tenté d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit afin d'économiser l'énergie. Il est demandé d'effectuer un devis pour évaluer le coût d'investissement.

- Nom de la micro-crèche

Mr MARIE demande à chacun d'envoyer des propositions de nom pour la crèche.

The image shows a collection of approximately 15 handwritten signatures. Some are in blue ink, others in black. Several signatures have names written next to them in the same color as the signature. The names include: 'F. Bustavacat', '7B uq', 'Philippe Muller', 'Idemecor', 'F. B...', 'M. B...', 'M. C...', 'M. D...', 'M. E...', 'M. G...', 'M. H...', 'M. I...', 'M. J...', 'M. K...', 'M. L...', 'M. M...', 'M. N...', 'M. O...', 'M. P...', 'M. Q...', 'M. R...', 'M. S...', 'M. T...', 'M. U...', 'M. V...', 'M. W...', 'M. X...', 'M. Y...', 'M. Z...'. There are also several illegible signatures.